



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 19 juin 2017 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2017
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement du 5 juin 2017

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Nomination maire suppléant(e)
- 3.2 Autorisation de paiement/ Comptes du mois
- 3.3 Protocole d'entente concernant le développement et la gestion du réseau d'accueil de Manicouagan/ Saison 2017
- 3.4 Rapports financiers 2016/ R.I.I.P. Trois-Pistoles et Les Escoumins
- 3.5 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports/ Contrat d'entretien hiver – rue du Traversier
- 3.6 Mandat à Me Nathalie Ross/ Cession de la chapelle des Escoumins

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Demande de collaboration/ 13^e édition du congrès médical sur la médecine d'urgence en région
- 4.2 Entériner demande d'aide financière pour la piste d'athlétisme – École Marie-Immaculée

5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle/ aréna mai 2017

6.0 URBANISME

- 6.1 Rapport sommaire des permis du mois de mai 2017



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

6.2 Dépôt/ Attestation d'officialisation de Chemin du Lac-Saint-Onge

7.0 INCENDIE

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

8.1 Rapport des travaux effectués pour le mois de mai 2017 – Département des travaux publics

8.2 Autorisation d'achat/ Sel de déglacage – Hiver 2017-2018

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)

9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM

11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS

12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS

13.1 Conseil de la Première Nation des Innus Essipit/ Invitation spéciale

14.0 PROJETS

15.0 OFFRES DE SERVICES

15.1 Liste des offres de services

16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES

16.1 Liste de la correspondance

16.2 Dépôt/ Bulletin du réseau des Villages-relais Volume 8, n° 2

16.3 Dépôt/ Alliance des télécommunications/ Un nouvel indicatif régional pour la région Est du Québec

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

17.1 Demande d'appui/ Entreprise Totem aviation

17.2 Demande d'appui/ Programme Nouveaux horizons pour les aînés – Centre de Santé

17.3 Acquisition d'un immeuble excédentaire connu et désigné comme étant les lots 5 564 828 et 5 565 955, du Cadastre du Québec d'une superficie de 2 331,4 mètres carrés du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

17.4 Dépôt/ Accusé de réception – Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux



No de résolution
ou annotation

- 17.5 Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
Dépôt/ Remerciements de la Popote roulante « Les
délices maison »
- 17.6 Demande d'appui/ Programme Nouveaux horizons pour
les aînés – Projet de la FADOQ
- 17.7 Signalisation rue des Cornouillers

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19h00 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

N° 17-06-167

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 17-06-068

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2017

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2017 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 17-06-169

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 5 JUIN 2017

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance en ajournement du 5 juin 2017 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 17-06-170

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT(E)

IL EST PAR CONSÉQUENT



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Madame Claudette Roussel, conseillère, soit nommée maire suppléante pour la période du 19 juin 2017 au 18 septembre 2017 en remplacement de Madame Karine Roussel, conseillère, laquelle termine son mandat ce jour même.

N° 17-06-171

AUTORISATION DE PAIEMENT/ COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de mai 2017 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		103 702.16 \$
Comptes à payer :	239 098.05 \$	
Annexe des comptes :	308.74 \$	
Total des comptes :		343 108.95 \$

N° 17-06-172

PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION DU RÉSEAU D'ACCUEIL DE MANICOUAGAN/ SAISON 2017

ATTENDU la lettre datée du 13 mai 2017 de l'ATR Manicouagan accompagnée du protocole d'entente concernant le développement et la gestion du Réseau d'accueil de Manicouagan pour la saison estivale 2017;

ATTENDU QUE ce protocole vise à assurer la desserte de services d'accueil et d'informations touristiques de qualité sur l'ensemble du territoire de la région touristique de Manicouagan;

ATTENDU QUE la municipalité et le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit ont confirmé leur partenariat quant à la gestion du bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2017;

ATTENDU QUE L'ATR Manicouagan et les gestionnaires ont intérêt à supporter le développement touristique de l'ensemble de la région et au bénéfice des membres et de la collectivité;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente concernant le développement et la gestion du Réseau d'accueil de Manicouagan pour la saison 2017 entre l'Association touristique régionale de Manicouagan,



No de résolution
ou annotation

**** DÉPÔT**

N° 17-06-173

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
la Municipalité de Les Escoumins et le Conseil de la Première Nation des
Innus Essipit.**

Que copie de cette résolution accompagné du protocole d'entente soit
transmise à l'ATRM et au Conseil des Innus Essipit.

RAPPORTS FINANCIERS 2016/ R.I.I.P. TROIS-PISTOLES ET LES ESCOUMINS

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET
DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/ CONTRAT
D'ENTRETIEN D'HIVER – RUE DU TRAVERSIER**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports nous a fait parvenir leur devis pour
l'entretien d'hiver de la rue du Traversier à la Municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins propose un montant de
2 800 \$ (deux mille huit cents dollars) par année pour les trois années
du contrat au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports;

ATTENDU QU'après la lecture du devis envoyé par le ministère des
Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports,
aucune exigence ou requête supplémentaire n'a été ajoutée;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil propose un montant de 2 800 \$ (deux mille huit cents
dollars) par année pour les trois années du contrat au ministère des
Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE le Conseil autorise le maire, Monsieur André Desrosiers et la
directrice générale, Madame Andrée Lessard, à signer le contrat
d'entretien d'hiver pour la rue du Traversier si la proposition est
acceptée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports.

AJOURNEMENT

N° 17-06-174

MANDAT À ME NATHALIE ROSS/ CESSION DE LA CHAPELLE DES ESCOUMINS

**DEMANDE DE COLLABORATION/ 13^E ÉDITION DU CONGRÈS
MÉDICAL SUR LA MÉDECINE D'URGENCE EN RÉGION**

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la
Côte-Nord tiendra la 13^e édition du congrès médical sur la médecine
d'urgence en région les 7, 8 et 9 septembre prochain;

ATTENDU QUE le congrès 2017 se déroulera sous la présidence
d'honneur de la docteure Nathalie Lucas, pédiatre, urgentiste au CHU
Ste-Justine ainsi que la Dre Renée Turgeon, médecin d'urgence au CHU
de Québec et directrice du secteur de développement pédagogique de
la Faculté de médecine de l'Université Laval;

ATTENDU QUE le comité organisateur du congrès 2017 sollicite encore
une fois la collaboration de la municipalité de Les Escoumins pour
fournir le vin d'honneur au cocktail d'ouverture le 7 septembre prochain
à la salle multifonctionnelle;

ATTENDU QUE le comité organisateur souhaite que la municipalité de
Les Escoumins leur prête les salles soit la salle de l'aréna (Centre



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

Sportif Charles-Édouard Boucher) et la salle multifonctionnelle pour la tenue d'ateliers du 7 au 9 septembre prochain;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le prêt des salles appartenant à la municipalité des Escoumins soit la salle de l'aréna (Centre Sportif Charles-Édouard Boucher) et la salle multifonctionnelle pour la tenue d'ateliers du 7 au 9 septembre prochain selon la politique de prix en vigueur;

QUE le Conseil s'engage à fournir le vin d'honneur au cocktail d'ouverture le 7 septembre prochain à la salle multifonctionnelle.

N° 17-06-175

ENTÉRINER DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR PISTE D'ATHLÉTISME – ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE

ATTENDU QUE lors de l'exercice budgétaire pour l'année 2017, il avait été convenu avec les membres du Conseil que la municipalité des Escoumins contribuerait au projet pour la conception de la piste d'athlétisme à l'école Marie-Immaculée des Escoumins;

ATTENDU QUE le montant qui avait été convenu était de 1 000 \$ (mille dollars);

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine la subvention accordée à l'école Marie-Immaculée des Escoumins pour la conception de la piste d'athlétisme au montant de 1 000 \$ (mille dollars).

**** DÉPÔT**

LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE/ARÉNA MAI 2017

**** DÉPÔT**

RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS DE MAI 2017

**** DÉPÔT**

ATTESTATION D'OFFICIALISATION DE CHEMIN DU LAC-SAINT-ONGE

**** DÉPÔT**

RAPPORT DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR LE MOIS DE MAI 2017 – DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

N° 17-06-176

AUTORISATION D'ACHAT/ SEL DE DÉGLAÇAGE – HIVER 2017-2018

ATTENDU QUE nous devons procéder à l'achat de sel de déglacage pour la prochaine saison hivernale;

ATTENDU QUE le coût est le même que l'an dernier soit 108.50 \$ la tonne à l'entreprise Mines Seleine;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'achat de 120 tonnes métriques de sel de déglacage à l'entreprise Mines Seleine Forestville au montant de 13 020.00 \$ (treize mille vingt dollars) plus les taxes applicables.



** DÉPÔT

No de résolution
ou annotation

17-06-177

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
NIVEAU D'EAU LAC GARDNER – EAU POTABLE

155 pouces/ Pleine capacité

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT/
INVITATION SPÉCIALE**

ATTENDU QUE dans le cadre de la programmation du Pow Wow, le comité organisateur invite la municipalité de Les Escoumins à participer à une grande parade qui sera suivie d'un pique-nique géant;

ATTENDU QU'il serait encore une fois intéressant de participer à la parade à bord du camion dix roues comme les années passées;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de participer à la parade du vendredi 21 juillet 2017 qui a pour thème « *Partageons notre culture* » à bord du camion dix roues appartenant à la municipalité de Les Escoumins.

* DÉPÔT

LISTE DES OFFRES DE SERVICES

** DÉPÔT

BULLETIN DU RÉSEAU DES VILLAGES-RELAIS VOLUME 8 N° 2

** DÉPÔT

**ALLIANCE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/ UN NOUVEL INDICATIF RÉGIONAL
POUR LA RÉGION EST DU QUÉBEC**

N° 17-06-178

DEMANDE D'APPUI/ ENTREPRISE TOTEM AVIATION

ATTENDU QUE les promoteurs de l'entreprise Totem aviation ont déposé une demande d'appui à la municipalité des Escoumins le 15 juin dernier quant à leur projet d'aérodrome;

ATTENDU QUE les promoteurs de l'entreprise Totem aviation souhaitent procéder à la création d'une piste d'avion;

ATTENDU QUE cette demande d'appui est dans le but d'obtenir leur licence auprès de Transport Canada;

ATTENDU QUE ce projet d'aérodrome est intéressant pour le développement économique de notre village et aura des bénéfices importants pour la communauté locale;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil appuie les promoteurs de l'entreprise Totem aviation dans leur projet d'aérodrome dans la municipalité de Les Escoumins.

N° 17-06-179

**DEMANDE D'APPUI/ PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS
POUR LES ÂÎNÉES – CENTRE DE SANTÉ**

ATTENDU QUE Madame Odette Bouchard du Comité des résidents du Centre de Santé des Escoumins est venu déposer le 19 juin 2017 une demande d'appui concernant le programme Nouveaux horizons pour les aînés;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE leur projet consiste à aménager un balcon pour les personnes âgées habitant au 2^e étage du Centre de Santé;

ATTENDU QUE ce balcon permettrait aux résidents de sortir à l'extérieur lors des belles journées;

ATTENDU QUE ce balcon serait également préventif en cas d'incendie et permettrait une évacuation plus rapide des résidents;

ATTENDU QUE ce Comité souhaite que les résidents vivent dans un climat adéquat et sécuritaire;

ATTENDU QUE ce balcon pourra leur apporter une qualité de vie plus saine;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil appuie le Comité pour les résidents du Centre de Santé des Escoumins dans leur demande de financement auprès du programme Nouveaux horizons pour les aînés dans le cadre de leur projet d'aménagement d'un balcon au 2^e étage pour les aînés.

N° 17-06-180

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE CONNU ET DÉSIGNÉ COMME ÉTANT LES LOTS 5 564 828 ET 5 565 955, DU CADASTRE DU QUÉBEC D'UNE SUPERFICIE DE 2 331,4 MÈTRES CARRÉS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE la Municipalité a formulé le 19 mai 2016 et en vertu de la résolution # 16-05-126, une demande ayant pour objet de requérir la cession d'une partie de l'emprise de la route 138 adjacente à la rue St-Marcellin Ouest à titre d'immeuble excédentaire;

ATTENDU QUE cet immeuble est connu et désigné comme étant les lots 5 564 828 ET 5 565 955, du cadastre du Québec sous la juridiction du ministère et d'une superficie de 2 331,4 mètres carrés

ATTENDU QUE le ministère consent à disposer de cet immeuble pour la somme de 4 000 \$ tel que confirmé dans une lettre datée du 31 mai 2017,

ATTENDU QUE la Municipalité juge opportun de se porter acquéreur de cet immeuble dans le but d'améliorer les facilités de stationnement à proximité du centre-villageois ainsi que les accès piétonniers et cyclables en lien avec le développement de la route verte. La municipalité juge également opportun de procéder à l'installation d'une borne de recharge publique pour les voitures électriques à cet endroit;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la Municipalité autorise l'acquisition d'un immeuble excédentaire connu et désigné comme étant les lots 5 564 828 et 5 565 955 du cadastre du Québec d'une superficie de 2 331,4 mètres carrés du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la somme de 4 000 \$ plus taxes;

Que le maire et la directrice générale soit par la présente autorisés à accepter et signer l'offre de disposition de cet immeuble selon les



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
conditions et spécifications établies par le ministère et signer le contrat
de transfert de cet immeuble pour et au nom de la municipalité;

QUE mandat soit donné à Me Denis Turcotte de préparer le contrat de
transfert de l'immeuble.

**** DÉPÔT**

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION – MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, MARTIN COITEUX**

**** DÉPÔT**

REMERCIEMENTS DE LA POPOTE ROULANTE « LES DÉLICES MAISON »

N° 17-06-181

**DEMANDE D'APPUI/ PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS
POUR LES AÎNÉS – PROJET DE LA FADOQ**

ATTENDU QUE Madame Claudette Tremblay vice-présidente du Club
FADOQ Les Escoumins a déposé le 19 juin 2017 une demande d'appui
concernant le programme Nouveaux horizons pour les aînés;

ATTENDU QUE le Club FADOQ est le plus important regroupement de
personnes de 50 ans et plus de la province et la référence en matière
de qualité de vie des aînés québécois;

ATTENDU QUE le projet de Club FADOQ Les Escoumins consiste à
refaire la toiture de leur local situé au 9, rue Roussel à Les Escoumins;

ATTENDU QUE le Club FADOQ de Les Escoumins souhaite que les
usagers aient du plaisir dans un climat adéquat et sécuritaire;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil appuie le Club FADOQ Les Escoumins dans leur
demande de financement auprès du programme Nouveaux horizons
pour les aînés dans le cadre de leur projet de réfection de la toiture au
local du Club FADOQ Les Escoumins.

N° 17-06-182

**PROJET PILOTE RUE DES CORNOUILLERS « DANS MA RUE ON
JOUÉ ! »**

ATTENDU la requête datée du mardi 20 juin 2017 d'une résidente de la
rue des Cornouillers, concernant la vitesse des véhicules qui
empruntent cette rue;

ATTENDU QUE cette résidente a remarqué que plusieurs usagers de la
rue des Cornouillers adoptent pour beaucoup, une vitesse excessive;

ATTENDU QUE plusieurs jeunes familles résident dans la rue des
Cornouillers;

ATTENDU QU'un projet pilote « Dans ma rue, on joue! » a été mis sur
pied par la ville de Beloeil encourageant les enfants, les parents, les
grands-parents ou tout simplement les adultes entre amis à jouer
librement dans les rues résidentielles en toute sécurité;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'instaurer cette nouvelle
initiative dans la rue des Cornouillers afin de la rendre plus sécuritaire;

ATTENDU QUE pour se faire, la municipalité des Escoumins doit
transmettre une lettre à tous les résidents de la rue des Cornouillers
pour les informer que la municipalité a reçu une demande de jeux libres
et qu'après analyse, celle-ci est recevable en leur mentionnant qu'ils ont



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

15 (quinze) jours pour transmettre leurs commentaires et opinions par écrit à la municipalité;

ATTENDU QUE le projet doit obtenir une réponse favorable d'au moins 2/3 des portes de la rue des Cornouillers pour que la municipalité des Escoumins entérine la demande;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la transmission d'une lettre d'information à tous les résidents de la rue des Cornouillers concernant l'approbation du projet pilote « Dans ma rue, on joue! »

N° 17-06-183

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la séance du 19 juin 2017 soit ajournée au 3 juillet 2017 à 19 heures.

N° 17-06-184

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 19h50 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **8**



André Desrosiers,
Maire



Andrée Lessard, Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.